

Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)

Descriptif des cours

Semestre Automne 2017

Le masculin est utilisé au sens générique ; il désigne autant les femmes que les hommes.

RESERVE: Le descriptif des cours est susceptible de subir des modifications en cours d'année académique.

Merci de consulter le site web du CIDE <http://www.unige.ch/cide/fr/enseignement/master-interdisciplinaire-en-droits-de-lenfant-mide/> pour tout ce qui concerne l'horaire précis des cours et les éventuelles mises à jour.

Introduction

Titre	Introduction à la thématique des droits de l'enfant
Responsables	Philip D. Jaffé (PJ), Karl Hanson (KH), Frédéric Darbellay (FD), Daniel Stoecklin (DS)
Assistants	Özlem Lakatos (OL), Maude Louviot (ML), Andrea Lutz (AL), Elena Patrizi (EP)
Période et durée d'enseignement	Semaine 38 (18 sept.-21 sept)
Crédits ECTS	
Description	Cette semaine a pour but d'introduire les étudiants à la thématique interdisciplinaire des droits de l'enfant. A travers les cours et exercices des enseignants du CIDE, le séminaire vise à familiariser les étudiants avec le programme du MIDE et avec quelques notions de base en matière des droits de l'enfant.
Format	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra et d'exercices exigeant une participation active des étudiants.
Matériel de cours	« Convention relative aux droits de l'enfant et protocoles facultatifs » http://www2.ohchr.org/french/bodies/crc/index.htm - Zermatten, J. (2008). <i>La petite histoire d'une Révolution : celle des droits de l'enfant</i>. Sion : Institut international des Droits de l'Enfant / Institut Universitaire Kurt Bösch, 15 septembre 2008.
Contrôle de connaissances	Pas d'examen

Cours semestriels

Fondements théoriques disciplinaires et interdisciplinarité

Titre	<i>L'approche inter- et transdisciplinaire : théories et pratiques</i>
Enseignant	Frédéric Darbellay
Assistante	Maude Louvriot
Période et durée d'enseignement	SA, semaines 39 - 44 (25 sept. – 30 oct.) <i>le lundi matin de 08h45-12h00</i>
ECTS	3
Description	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences épistémologiques, théoriques et pratiques nécessaires à la conception de projets de recherche inter- et transdisciplinaires. Les études en Droits de l'enfant se situent au carrefour de multiples champs de recherche et elles réclament à ce titre un véritable dialogue entre des points de vue disciplinaires différents, mais complémentaires, telles que les sciences juridiques, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, les sciences de l'éducation, les sciences de la communication, l'histoire, etc. Ce cours favorise le développement des aptitudes des étudiants à mener, dans une dynamique d'innovation et de découverte, un travail de recherche dans une perspective inter- et transdisciplinaire. Il présente les avancées récentes dans le domaine de l'inter- et transdisciplinarité sur les plans théorique et conceptuel, tout en donnant plusieurs exemples de recherche interdisciplinaire. Les axes thématiques du cours : • Les Droits de l'enfant : déconstruction et reconstruction interdisciplinaire • Inter- et transdisciplinarité : concepts et définitions • Repères et fondements épistémologiques de la recherche inter- et transdisciplinaire • Approche systémique et théories de la complexité Compétences-clés prioritaires : • Compréhension des droits de l'enfant comme un objet d'étude complexe et transdisciplinaire • Maîtrise des définitions des concepts de pluri-, inter- et transdisciplinarité et de leurs enjeux épistémologiques et théoriques • Capacité à concevoir un thème de recherche complexe sous l'angle interdisciplinaire (réflexion épistémologique, problématisation, questionnement et formulation d'hypothèses de recherche interdisciplinaires)
Format	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra et de séminaires interactifs, exigeant une participation active des étudiants, laquelle est un prérequis à la validation du cours.
Matériel de cours	Présentations et documents pédagogiques. <i>Reader</i> . Plateforme d'échange en ligne (Moodle).
Contrôle de connaissances	Évaluation (filée)

	L'évaluation comprend deux volets : a) Un projet de groupe d'étudiants issus de différentes disciplines sur un sujet interdisciplinaire de leur choix et mettant en jeu les réflexions épistémologiques et pratiques de la recherche inter- et transdisciplinaire (sélection d'un objet de recherche, élaboration d'une problématique, d'un cadre théorique interdisciplinaire, de questions et hypothèses de recherche, ainsi qu'une analyse critique). Présentation orale du projet (y compris un support) et mise à disposition des autres étudiants et de l'enseignant d'une feuille de synthèse (<i>fact sheet</i>) format A4, résumant les principales orientations du projet, les modalités d'articulation des disciplines mobilisées dans un cadre théorique et conceptuel, la problématique, les questions et les hypothèses de recherche. (Évaluation de groupe, ½ note) b) rédaction d'une fiche de lecture individuelle sur un texte théorique sur l'inter- et transdisciplinarité, en principe issu du Reader du cours, et positionnement personnel éclairé par la théorie du cours, en vue de la création d'une banque de fiches de lecture collective sur Moodle. (Évaluation individuelle, ½ note) Les documents (support de présentation, <i>fact sheet</i> et fiche de lecture) doivent être restitués sous format électronique, sur la plateforme Moodle, au plus tard pour le 27 octobre 2017.
--	--

Titre	Méthodologie et éthique de la recherche en droits de l'enfant
<i>Enseignant</i>	Frédéric Darbellay
<i>Assistante</i>	Maude Louvriot
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 46 -51 (13 nov. – 18 déc.) le lundi matin de 08h45-12h00
<i>ECTS</i>	3
<i>Description</i>	Ce cours a pour but de familiariser les étudiant-e-s avec les différentes étapes d'un processus de recherche interdisciplinaire en études des droits de l'enfant et de l'enfance. Il vise à les guider prioritairement dans l'élaboration d'un dispositif méthodologique et le choix de méthodes de recherche pertinentes. Un accent est également mis sur les questions d'éthique de la recherche, en particulier dans le domaine de la recherche participative avec les enfants. Les étudiants sont invités à poursuivre les travaux de groupes réalisés dans le cadre du cours d'Introduction à l'approche inter- et transdisciplinaire afin de développer leur réflexion sur les enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche. Il s'agira plus particulièrement de concevoir, de décrire et d'analyser un dispositif méthodologique : • en justifiant le choix des outils méthodologiques les plus adéquats pour répondre aux objectifs de la recherche, au regard d'un cadre théorique interdisciplinaire et des résultats escomptés; • en testant au minimum un outil méthodologique (faisabilité); • en identifiant les enjeux éthiques susceptibles d'émerger, les moyens concrets d'y faire face et les éventuelles conséquences des décisions y relatives. Compétences-clés prioritaires : • Compréhension des enjeux méthodologiques du processus de recherche interdisciplinaire • Maîtrise des étapes d'élaboration d'un dispositif méthodologique et d'une série de méthodes de recherche • Capacité à intégrer les questions méthodologiques et éthiques dans le processus de recherche.
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra et de séminaires interactifs, exigeant une participation active des étudiant-e-s, laquelle est un prérequis à la validation du cours.
<i>Matériel de cours</i>	Présentations et documents pédagogiques. <i>Reader</i> . Plateforme d'échange en ligne (Moodle).
<i>Contrôle de connaissances</i>	Évaluation (filée) L'évaluation comprend deux volets : a) Elaboration – sur la base du travail de groupe réalisé dans le cours d'Introduction à l'approche inter- et transdisciplinaire – d'un dispositif méthodologique et d'une réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche. Présentation orale du projet (y compris un support) et mise à disposition des autres étudiant-e-s et de l'enseignant d'une feuille de synthèse (<i>fact sheet</i>) format A4, reprenant la problématique et présentant le dispositif de recherche, ainsi que et les enjeux et décisions relatives aux questions éthiques. (Évaluation de groupe, 1/2 note)

	b) Rédaction d'un rapport autoréflexif individuel sur le projet (3 pages maximum), comprenant : 1) description de son rôle au sein du groupe (déroulement et enjeux du travail collaboratif entre les disciplines, évolution de son identité (inter-)disciplinaire) 2) mobilisation des réflexions théoriques et pratiques du cours d'Introduction à l'approche inter- et transdisciplinaire et du cours de Méthodologie et éthique (apports, plus-values, limites) 3) analyse critique du projet dans son ensemble et leçons apprises (<i>lessons learned</i>). (Évaluation individuelle, ½ note) Les documents (support de présentation et <i>fact sheet</i>) doivent être restitués sous format électronique, sur la plateforme Moodle, au plus tard pour le 15 décembre 2017. Le rapport auto-réflexif individuel doit être remis également sur la plateforme Moodle sous format électronique, au plus tard pour le 31 décembre 2017.
--	---

Titre	<i>Droit de la famille et protection de l'enfant</i>
<i>Enseignante</i>	Micaela Vaerini
<i>Assistante</i>	Özlem Lakatos
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 39-50 (25 sept. – 11 déc.) <i>le lundi après-midi de 13h00 à 16h15, sauf le 13.11</i>
<i>ECTS</i>	4
<i>Description</i>	L'objectif de ce cours est d'enseigner le droit de la famille selon le Code civil suisse. Il s'agit également de familiariser les étudiants avec les normes et les mesures du droit privé et public visant à protéger l'enfant dans son développement personnel, dans sa santé et dans son éducation. La première partie du cours (droit de la famille) traitera des thèmes suivants: introduction au droit, le droit à l'enfant (PMA, établissement et fin des liens de filiation), les effets de la filiation, l'enlèvement international d'enfants, le mariage, le concubinage, le partenariat enregistré, la séparation des parents (mesures protectrices de l'union conjugale et divorce), l'audition et la représentation de l'enfant devant les tribunaux. La deuxième partie du cours (protection de l'enfant) traitera des thèmes suivants: la protection du jeune adulte (mandat pour cause d'inaptitude, directives anticipées, curatelles, PAFA), la protection de l'enfant par le code civil (autorités et procédure), les différentes mesures de protection de l'enfant, la protection de l'enfant par le droit des étrangers (mineurs non-accompagnés et regroupement familial).
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, exigeant une participation active des étudiants; il est complété par des lectures obligatoires.
<i>Matériel de cours</i>	Remise de documents de lecture : extraits d'ouvrages ou d'articles, textes législatifs et de jurisprudence, traités internationaux. Références bibliographiques. Supports de cours sur le site. Ouvrage conseillé: Micaela Vaerini, Guide pratique du droit de protection de l'adulte et de l'enfant, Stämpfli 2015. Le Code civil est indispensable.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Enfants et droits humains
<i>Enseignant</i>	Karl Hanson
<i>Assistante</i>	Elena Patrizi
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 39-51 (27 sept. – 20 déc.) <i>le mercredi matini de 08h45-12h00, sauf 18.10, 01.11, 08.11 et 15.11 remplacés les mardis 26.09, 31.10, 7.11 et 14.11</i>
<i>ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies du contenu et des mécanismes de mise en œuvre et de surveillance des principaux instruments internationaux, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et ses protocoles facultatifs, ainsi que d'autres instruments, tant régionaux qu'universels, qui visent à la protection des droits de l'homme et des droits de l'enfant. A travers l'analyse des observations et commentaires du Comité des droits de l'enfant et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, le cours vise également l'acquisition de connaissances sur la mise en œuvre de la CDE. En plus de l'acquisition de connaissances sur la CDE, le cours a pour ambition de développer des capacités à réfléchir de manière critique et interdisciplinaire sur les normes internationales en matière des droits de l'enfant. Le cours abordera les origines et les travaux préparatoires de la CDE, les écoles de pensées en droit de l'enfant, le contenu normatif de la CDE et ses protocoles facultatifs, les mécanismes de mise en œuvre et de surveillance de la CDE, la protection régionale des droits de l'enfant, ainsi que les effets de la CDE en droit Suisse.
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, exigeant une participation active des étudiants. L'enseignement est complété par des lectures obligatoires, la résolution de cas pratiques et une visite au Comité des droits de l'enfant à Genève.
<i>Matériel de cours</i>	Un <i>Reader</i> composé d'articles en lien avec les thèmes des cours dispensés.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Sociologie de l'enfance
<i>Enseignant</i>	Daniel Stoecklin
<i>Assistant</i>	Andrea Lutz
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 39-51(27 sept. – 20 déc.) le mercredi après-midi de 13h00 à 16h15
<i>ECTS</i>	6
<i>Description</i>	La sociologie de l'enfance, dont le développement est relativement récent, interroge notamment le nouveau statut de l'enfant comme sujet de droits. Elle dispose pour cela des grands paradigmes de la sociologie générale, abordant de manières différentes le rapport entre l'acteur, la culture et la structure sociale. La détermination entre action individuelle et environnement socio-culturel est réciproque mais non-équivalente. Les comportements du sujet sont nécessairement structurés par l'environnement et ils le structurent en retour. Pour analyser cette dynamique sociale complexe, les différentes théories sociologiques mettent l'accent sur divers paramètres et facteurs explicatifs. Les divers champs d'études de la sociologie (organisations, déviance, famille, travail, etc.) contribuent au développement d'une sociologie de l'enfant rendant compte de la complexité des processus sociaux qui structurent les relations adultes-enfants et entre enfants. Le cours est articulé comme une « topique » de l'enfance : l'enfant vu dans divers contextes sociaux et sous diverses approches théoriques. Dans ces divers « lieux de l'enfance », notre question transversale, qui est le soubassement du cours, est la suivante : Comment la place et le rôle de l'enfant dans la société évoluent-ils à partir du moment où on le considère comme sujet des droits contenus dans la Convention relative aux droits de l'enfant ? La sociologie de l'enfance nécessite sans doute davantage de concepts opératoires pour aborder cette question. La complexité des mondes de l'enfance oblige à approfondir et renouveler la réflexion sur des notions classiques, largement utilisées mais trop peu explicitées. Il en va ainsi de la notion d'enfant acteur, devenue un véritable slogan dans le champ des droits de l'enfant en dépit d'une définition souvent très sommaire de la notion d'acteur social. La notion d'« agency » doit permettre de préciser comment l'enfant, considéré comme sujet de droits, peut influencer son environnement sans pour autant tomber dans l'idéalisation de la compétence transformatrice. Avec les principaux concepts utilisés en sociologie de l'enfance et leur discussion à travers les exemples empiriques, nous pourrions alors aborder les principaux travaux anglophones de la « Sociology of Childhood ».
<i>Format</i>	Chaque session confronte le cours ex cathedra avec la présentation d'une lecture obligatoire. Les lectures obligatoires font l'objet de synthèses présentées en petits groupes de 2 à 3 étudiants et intégrés aux ateliers-débats.
<i>Matériel de cours</i>	Un <i>Reader</i> composé d'articles scientifiques, extraits de médias, bibliographie complémentaire ; documents photos et vidéos.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Psychologie de l'enfance
<i>Enseignants</i>	Philip D. Jaffé, Kaspar Burger et invités
<i>Assistante</i>	Özlem Lakatos
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 39-50 (26 sept. – 12 déc.) <i>le mardi, généralement le matin et quelques fois l'après-midi ou la journée entière</i>
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Cet enseignement abordera plus spécifiquement des domaines cruciaux en lien avec une conception psychosociale et psycholégale de l'enfant. Les thèmes abordés seront : • la naissance psychologique de l'enfant et le concept de parentalité en interface avec l'émergence de techniques de procréation assistée et le cadre légal qui les régit • le processus d'élaboration de la notion de famille à travers l'étude de l'adoption • les grandes étapes du développement de l'enfant et la période de l'adolescence • les relations précoces parents-bébés, l'attachement primaire et secondaire, les troubles de l'attachement, sous forme de lectures • La transition à la parentalité et le développement des relations précoces parents-bébé sous l'angle des relations triadiques, du co-parentage et de la dynamique familiale • les notions de psychopathologie infantile • L'enfant et le handicap
<i>Format</i>	Cours complété par des lectures. Visite d'une institution en lien avec les mineurs souffrant d'un handicap mental.
<i>Matériel de cours</i>	Un <i>Reader</i> composé d'articles scientifiques et d'une bibliographie complémentaire.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Protection et aide à l'enfance, aspects pénaux
<i>Enseignants</i>	Jean Zermatten
<i>Assistante</i>	Özlem Lakatos
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 38-50 (21 sept.-14 déc.) <i>Selon planning de cours</i>
<i>ECTS</i>	2
<i>Description</i>	Jean Zermatten Introduction à la protection pénale La délinquance des jeunes a très longtemps été laissée dans les mains des instances spécialisées et n'a pas fait débat. Depuis une vingtaine d'années, elle est devenue un débat de société ; et préoccupe les divers partis politiques de la gauche à la droite. Cette donne nouvelle fait surgir la question du choix de l'intervention : faut-il privilégier l'approche sécuritaire, avec des moyens lourds et de type rétributifs ? ou alors privilégier une approche basée sur la prise en charge individualisée, le soin et « l'éducatif » ? Autrement dit, vu sous l'angle des droits de l'enfant : intérêt public ou intérêt de l'enfant ? Partant de l'exposé des grands modèles d'intervention (Welfare Model, Justice Model, Restorative Model), en passant par l'examen des principaux instruments internationaux, le cours vise une étude critique des systèmes, à l'aide de l'examen plus concret de quelques lois étrangères. Il fera également la part belle à l'étude de la loi suisse (DPMIn, entré en vigueur le 01.01.2007), comme du Code de procédure pénale unifié (PPMin entré en vigueur le 01.10.2011). Le cours tentera également, à la lumière de la Convention des droits de l'enfant, en particulier de ses arts. 37 et 40 et dans la perspective du respect de l'Observation générale du Comité des droits de l'enfant sur la Justice des mineurs (02.02.2007) de comprendre comment un système peut respecter les exigences des droits de l'enfant, notamment de ses principes « révolutionnaires » (art 3 CDE : intérêt supérieur de l'enfant et art. 12 CDE: participation).
<i>Format</i>	Cours et exposés <i>ex cathedra</i> , illustrés par de nombreux exemples, accompagnés de présentations de cas pratiques, d'analyses de textes et de jurisprudences ; pour la protection pénale, des échanges sur un thème donné sont prévus pour chaque matinée.
<i>Matériel de cours</i>	Remise de documents de lecture : extraits d'ouvrages ou d'articles, textes législatifs et de jurisprudence, traités internationaux. Références bibliographiques. Supports de cours sur le site. La Loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs et la Loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs (téléchargeables) sont indispensables.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit lors de la session d'examens d'hiver.